



Section des Bouches du Rhône

Cher (Chère) sociétaire,

À travers notre magazine *La Cohorte*, c'est tout l'engagement et la générosité de nos bénévoles qui est mis en lumière. Au cœur de nos régions, au plus près du terrain, là où le besoin se fait ressentir, nos bénévoles agissent au quotidien.

En renouvelant votre abonnement à *La Cohorte* vous nous permettez de poursuivre nos actions d'entraide et de solidarité et de faire rayonner les valeurs de la Légion d'honneur.

La Cohorte, c'est aussi un moyen de vous tenir informé de toute l'actualité des sections grâce aux interviews, reportages, portraits et actualités du siège et des sections présents dans chaque numéro.

Pour ne pas manquer vos prochains numéros, il vous est possible de vous **réabonner par chèque** à renvoyer accompagné du bulletin d'abonnement ci-joint au siège de la SMLH :

*SMLH - Hôtel national des Invalides – 129 rue de Grenelle – 75700 Paris
Cedex 07*

Merci pour votre engagement aux côtés de la SMLH !

Bien cordialement,

Jean-Claude BAFFIE

Président de la SMLH 13

BULLETIN D'ABONNEMENT

C'EST LE MOMENT
ABONNEZ-VOUS !



**DÉCOUVREZ CHAQUE TRIMESTRE
CEUX QUI METTENT L'HONNEUR EN ACTION**

➤ **ABONNEMENT PAPIER FRANCE**

Un an : **20 €** Trois ans : **50 €** Cinq ans : **80 €**

➤ **ABONNEMENT PAPIER ETRANGER**

Un an : **35 €** Trois ans : **85 €** Cinq ans : **140 €**

(Par virement - IBAN : FR66 4003 1000 0100 0000 7212 N68, BIC : CDCG FR PP)

➤ **ABONNEMENT NUMÉRIQUE SEUL** Un an : **15 €**

➤ **ABONNEMENT COHORTE SONORE** Un an : **15 €**

Sur demande au siège (lacoborte@smlh.fr)

Numéro de sociétaire : _____

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de réception de l'abonnement (version papier) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

Date : _____ Signature : _____

REGLEMENT

➤ **Par chèque bancaire** à envoyer à la SMLH, Hôtel national des Invalides, 75700 Paris cedex 07 (à l'ordre de la SMLH)

➤ **Par carte bancaire** via le site Internet www.smlh.fr (paiement sécurisé)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre abonnement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général de Protection des données du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de vous adresser au siège de l'association.